

## LIVRET D'ACCUEIL APPRENANT

Bienvenu(e) dans notre centre de formation

Nous vous souhaitons un apprentissage des plus réussis  
parmi nous.

Ce livret a été mis en place pour vous guider et vous accompagner durant votre formation professionnelle. Vous y trouverez des informations pratiques et des éléments de présentation de nos différents sites de formations.

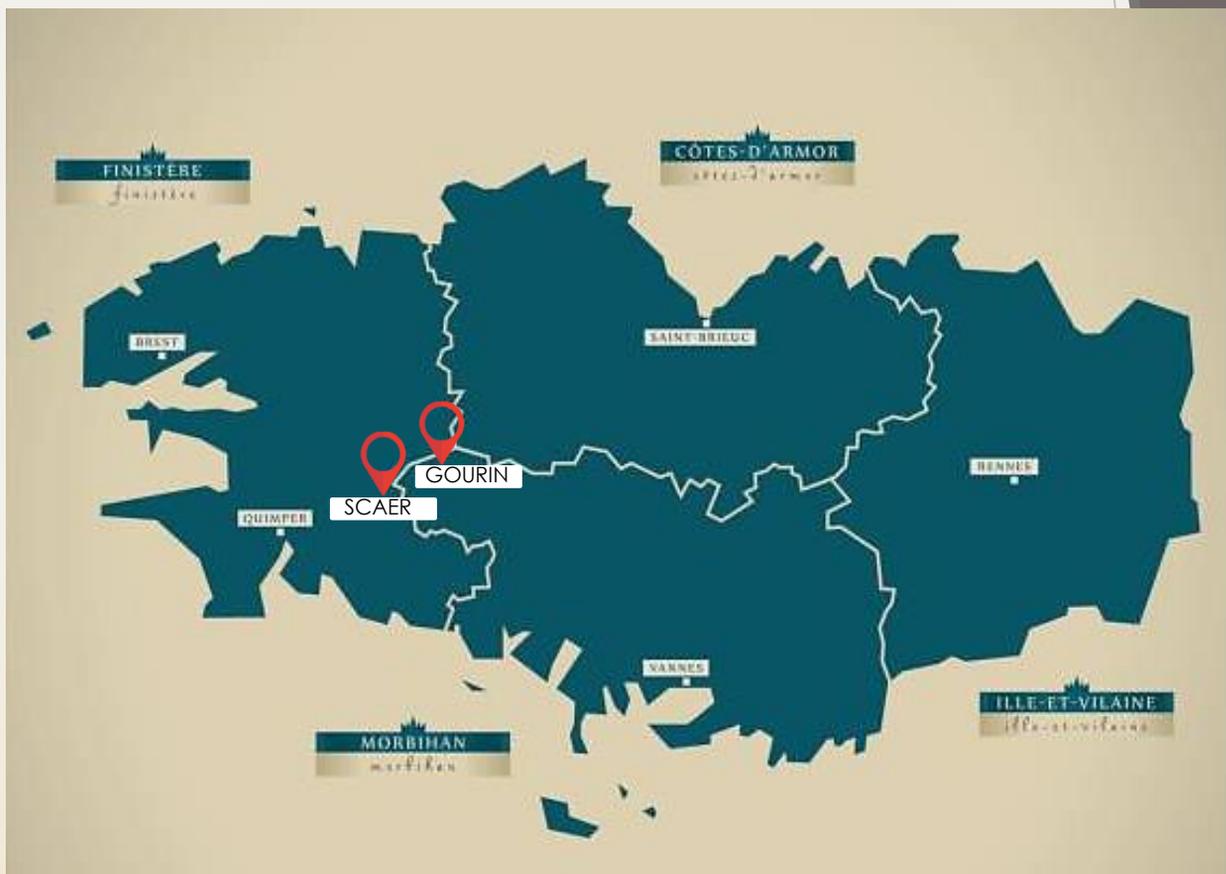
Nos formateurs et nos services administratifs, pédagogiques et commercial restent à votre disposition pour tous renseignements complémentaires.

### Au sommaire :

- Nos sites de formation
- Nos formations
- Votre parcours de formation
- La formation théorique en ligne
- Apprenants en situation d'handicap
- Les contacts
- Les absences
- La sécurité au sein du centre de formation



## NOS SITES DE FORMATIONS



### Site de Scaer

[autoecole@sarllucas.fr](mailto:autoecole@sarllucas.fr)  
43, Rue Louis Pasteur SCAER

### Site GOURIN

[autoecole@sarllucas.fr](mailto:autoecole@sarllucas.fr)  
10, Rue Jacques Rodallec GOURIN

## NOS FORMATIONS

### AUTO :

- ✓ Conduite accompagnée
- ✓ Conduite supervisée
- ✓ Permis B traditionnel
- ✓ Boîte automatique BEA
- ✓ Poste permis
- ✓ Passerelle BEA vers B

### MOTO :

- ✓ Permis AM (ex BSR)
- ✓ Permis A1/A2
- ✓ Passerelle A2/A
- ✓ Formation 125 cm3

### REMORQUE :

- ✓ Permis BE
- ✓ Formation B96

Nos formateurs et nos services administratifs et pédagogiques restent à votre disposition pour tous renseignements complémentaires.

## Votre parcours de formation

Apprendre à conduire est une démarche éducative exigeante qui demande à l'élève de la concentration, de l'assiduité et de la motivation.

Le parcours qui vous est proposé vous permettra de progresser dans votre formation pour vous amener en situation de réussite aux examens du permis de conduire.

En signant le contrat pour cette formation à la conduite et à la sécurité routière, vous vous engagez à suivre obligatoirement le parcours de formation :

### **Parcours théorique**

La formation théorique portant sur des questions « d'entraînement au code » pourra être suivie à votre rythme, soit dans les locaux de l'école de conduite avec un support média (DVD, Box) ou avec un enseignant (vérifier les heures de présence de l'enseignant sur le tableau d'affichage) ou via Internet (option d'achat d'accès).

La formation portant sur des thématiques spécifiques se déroule collectivement, dans les locaux de l'école de conduite, et est dispensée en présence d'un enseignant de la conduite et de la sécurité routière titulaire d'une autorisation d'enseigner en cours de validité.

En fonction de votre emploi du temps, vous venez au cours à votre rythme. Pensez à vérifier les jours, les horaires et les thématiques sur le tableau d'affichage.

### **Parcours pratique**

Pendant la phase pratique, vous serez amené à circuler :

- en ville ;
- en rase campagne ;
- sur autoroute ;
- de nuit (leçons prises en hiver).

## FORMATION THÉORIQUE EN LIGNE

### Pass Rousseau

Grace à notre partenaire **CODES ROUSSEAU**, nous proposons du e-learning. Pass Rousseau, c'est le site d'entraînement au code créé par Codes Rousseau pour les élèves. Un outil vraiment pas comme les autres ...

- ✓ 2400 questions conformes à l'examen
- ✓ 10 cours thématiques
- ✓ 6 examens blancs
- ✓ Et surtout, le soutien de l'auto-école tout au long de votre apprentissage !



Lance-toi !



Forme-toi !



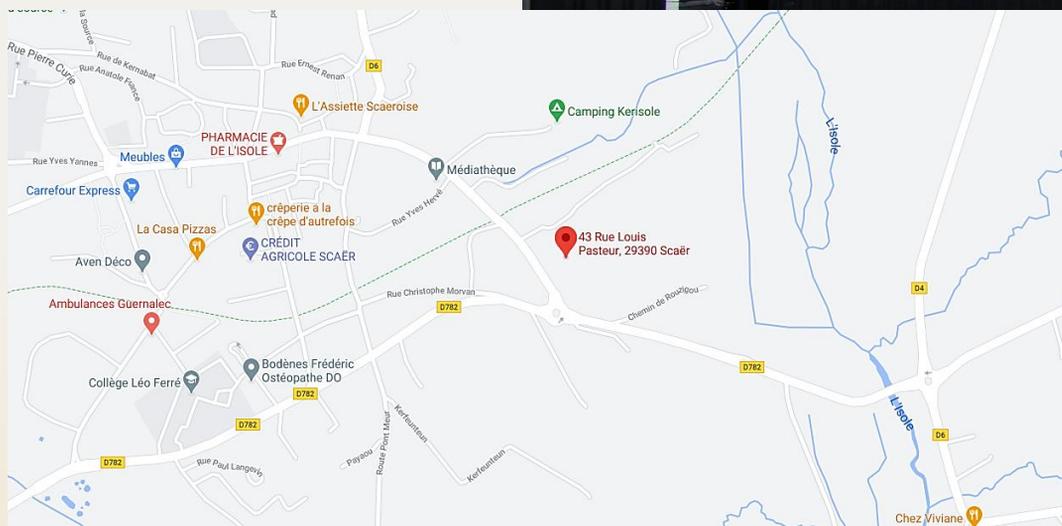
Entraîne-toi !



Que du bonus !

## SCAER

43, Rue Louis Pasteur



- Sur place, une salle est à votre disposition avec micro-onde, bouilloire, frigo, machine à café, fontaine à eau
- Le Baobab – 4, Place Victor Hugo – 750m – 6 min environ en voiture
- Steak House Grill – 15, Rue Jean Jaurès – 750 m – 6 min environ en voiture



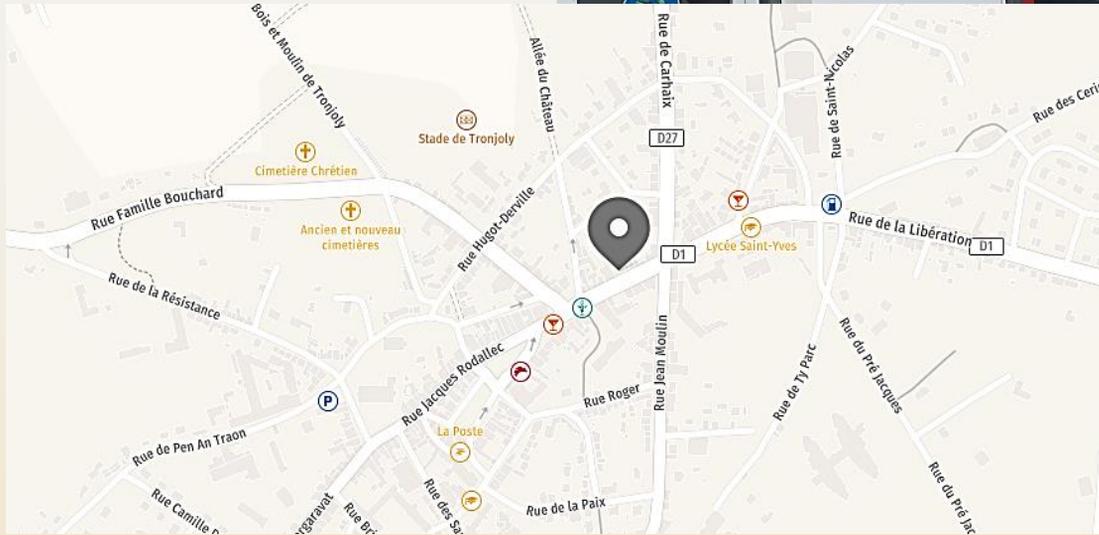
Vous disposez d'un parking dédié aux stagiaires – suivre les indications sur le plan qui accompagne votre convocation



Pas d'hébergement

## GOURIN

10, Rue Jacques Rodallec



- Crêperie du Roi – 8, Rue Jacques Rodallec – 100m – 1 min environ en voiture
- Pizz' Amos – 42, Rue Jacques Rodallec – 150 m – 2 min environ à pied



Vous disposez de places de stationnement aux devant l'établissement



Pas d'hébergement



## APPRENANTS EN SITUATION DE HANDICAP

### Qu'est-ce que le handicap ?

Est considéré comme un handicap :

- Toute limitation d'activité ou restriction de participation à la vie en société subie dans son environnement par une personne en raison d'une altération substantielle, durable ou définitive d'une ou plusieurs fonctions physiques, sensorielles, mentales, cognitives ou psychiques, d'un polyhandicap ou d'un trouble de santé invalidant ;

### Qui m'accompagne ?

Vous disposez au sein de notre organisme de formation d'un Référent Handicap qui dépend de la Direction Générale.

Sa mission est de veiller à la prise en compte de l'accueil des apprenant en situation de handicap par l'ensemble des acteurs de l'établissement : équipe administrative, équipe pédagogique, accompagnateurs. Elle veille à votre accompagnement dans un souci d'équité.

Elle est votre interlocutrice privilégiée dans vos démarches et fait en sorte que vous puissiez accéder à la formation dans les meilleures conditions possibles, sur le principe de l'équité.

VOTRE REFERENT HANDICAP : Sarah COQUIL

02 98 57 64 40

[contact@sarllucas.fr](mailto:contact@sarllucas.fr)

### Comment se déroule ma formation ?

Un accompagnement en 3 étapes :

#### ➤ Quand parler de mon handicap ?

A tout instant, vous pouvez faire part de votre handicap et ce, dès votre candidature au sein de notre établissement. Il vous suffit de nous informer lors de nos échanges que vous êtes en situation de handicap.

Dès l'instant que votre référent handicap est informé de votre situation, il peut convenir d'un rendez-vous avec vous afin de mettre en place les aménagements nécessaires au bon déroulement de votre formation.

Pour que ces aménagements soient mis en place, il vous sera demandé de fournir l'attestation de reconnaissance de votre situation de handicap ou tout autre document attestant de votre situation.

## APPRENANTS EN SITUATION DE HANDICAP

### ➤ Comment est adapté ma formation ?

Au cours de l'entretien que vous aurez avec le référent handicap, celui-ci déterminera avec vous les aménagements dont vous aurez besoin. En fonction de votre situation, ces aménagements peuvent varier.

### ➤ Comment est organisé le suivi de ma formation ?

Tout au long de votre formation, votre référent handicap reste à votre écoute.

Il suit votre évolution et assure une liaison entre vos intervenants et les différents services administratifs de l'établissement.

Votre référent handicap peut, si vous le souhaitez, vous orienter vers d'autres structures d'accompagnement avec lesquelles il est par ailleurs en relation.

Le référent handicap s'engage à respecter le caractère confidentiel de vos échanges et ne transmet aucune information vous concernant sans votre accord.

Votre conseiller en formation a également pour mission d'accompagner l'ensemble des apprenant dans le suivi de leur formation et se tient, à ce titre à votre disposition.

### Cartographie des partenaire Handicap

#### Institutions :

- MDPH – 02 98 90 50 50
- AGEFIPH – [bretagne@agefiph.asso.fr](mailto:bretagne@agefiph.asso.fr) – 0800 11 10 09
- CAP EMPLOI 29 – 02 98 52 20 30 – Mme Kristelle MOREAU – Conseillère Professionnelle

#### Partenaires-Ressources

- Handicap mental : L'arche Le Caillou Blanc – 02 98 54 60 05
- Handicap auditif : URAPEDA Finistère – 06 78 88 06 46 – Marie-Danièle DESBOUIS

AFDA – 02 98 32 82 30

- Handicap moteur : APF (paralysés) 02 98 65 11 11
- ADAPTECH : Intervention pour l'adaptation matériel pour la formation – Mme TRONEL Emmanuelle - 06 10 65 86 89



## VOS CONTACTS

Direction : M. Philippe LUCAS

**Le Pôle administratif** : 02 98 57 64 40

Service centralisé toutes agences

Mme Pascale LE CHEVANCHE : **Chargée administrative et monitrice -**  
[autoecole@sarllucas.fr](mailto:autoecole@sarllucas.fr)

Mme Élodie GRANET : Secrétaire de direction

Mme Sarah COQUIL : Assistante administrative, chargé de contrôle  
qualité, référent handicap

**Le Pôle moniteur(trice) :**

Samantha DESARTHE

Laura NAVELLOU

Jimmy LUCAS

Christophe PERIER

## **Les absences**

En cas d'absences ou de retard, vous devez impérativement nous informer dans les plus brefs délais au **02 98 57 64 40** ou par mail à : **[autoecole@sarllucas.fr](mailto:autoecole@sarllucas.fr)** sous **48h avant la leçon.**

**Toute leçon non honoré et/ou délai de prévenance non respecté sera facturé, sauf justificatif médical**

## **SECURITÉ AU SEIN DU CENTRE DE FORMATION**

### **Rappel**

Nous vous rappelons qu'il est interdit de fumer ou vapoter dans les salles de cours ou entrepôt. Uniquement possible à l'extérieur des bâtiments !

### **En cas d'urgence**

Veillez respecter les consignes affichées dans les locaux et les instructions données par le formateur.

### **En cas d'incendie**

Un plan d'évacuation est affiché. Suivez les instructions données par le formateur.

### **Règles spécifiques au centre de formation**

- Respect absolu des consignes des formateurs.
- Port des équipements de protection individuels adaptés pour les leçons motos.
- Interdiction de s'approcher des véhicules sans accord du formateur
- Interdiction de monter dans un véhicule sans accord du formateur
- L'usage du téléphone et du SMS est interdit pendant les cours. Vous pourrez l'utiliser au moment des pauses.
- La consommation de boissons alcoolisées et stupéfiants est interdite.

### **Pour votre sécurité et celle des autres**

Le non-respect des règles vous expose à une mesure disciplinaire pouvant aller jusqu'à l'exclusion de la formation